Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

DECLARATION DE DETENTION et D'EMPLACEMENT DE RUCHE(S)

cerfa
N°13995*01

Déclaration obligatoire en vertu des lois et règlements (loi 2009-967 du 3 août 2009 et article L.221-1 du code rural et de la pêche maritime). La présente déclaration doit être fournie par tous les propriétaires ou détenteurs de ruches chaque année, entre le 1er janvier et le 31 décembre.

SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| *Le N° SIRET doit être obtenu AVANT la première déclaration de détention et d'emplacement des ruchers. Ce numéro est obtenu auprès du centre des formalités des entreprises de la chambre d'agriculture.*

ou

NUMAGRIT : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| *Un NUMAGRIT est délivré dans le cas où votre activité ne relève pas d'un n° SIRET. Si vous ne disposez pas d'un NUMAGRIT vous devez en faire la demande auprès de l'opérateur d'enregistrement de votre département (liste disponible sur le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr) en transmettant une copie de votre pièce d'identité.*

Je soussigné(e) :

NOM		*Prénom*	
Raison sociale			
N° de Rue		*Rue*	
Lieu - dit			
Commune		*Code postal*	
Téléphone		*Courriel (le cas échéant)*	

N° d'apiculteur : | | | | | | | | |

Si vous ne disposez pas encore de numéro d'apiculteur celui-ci vous sera communiqué ultérieurement sur le récépissé de votre déclaration

Déclare : pour l'année | **2**_|_**0**_|__|__| (*à renseigner obligatoirement*)

A – posséder ce jour, les ruches désignés ci-après :

Rucher n°	Nombre ruches	Lieu-dit ou emplacement	Commune	Code postal

B – avoir l'intention de procéder à des transports de ruches peuplées à l'extérieur du département ☐ oui ☐ non

C – me livrer de manière habituelle, pour en faire commerce, à l'élevage de reines, essaims ou colonies ☐ oui ☐ non

A :....., le :_ _ _ _ _ _ _ _

Le déclarant (date et signature obligatoires)

Conformément à la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant, auprès du service destinataire du formulaire.

Liste complémentaire de ruches

Rucher n°	Nombre ruches	Lieu-dit ou emplacement	Commune	Code postal